
IMPACT DES MESURES D'INCLUSION PRODUCTIVE DES FILETS SOCIAUX AU CHAD (2019)

15 décembre 2024

Auteurs

Patrick Premand

Pascale Schnitzer

Résumé

Au cours des 20 dernières années, de nombreux gouvernements dans le monde ont mis en œuvre des programmes de filets sociaux ciblant des ménages pauvres ou en insécurité alimentaire avec des effets positifs sur le bien-être et les investissements productifs des ménages. Toutefois, les individus dans la pauvreté extrême sont confrontés à de multiples contraintes. Ainsi, des programmes qui combinent des filets sociaux avec des programmes multidimensionnels, parfois appelés programmes *d'inclusion économique*, *d'inclusion productive* ou de *graduation* ont démontré des impacts importants sur le bien-être, les activités génératrices de revenus et les revenus à court, moyen et long terme.

Ce rapport synthétise les résultats de l'évaluation d'impact du programme d'inclusion productive « simplifié » mis en œuvre au Chad en 2019. L'évaluation d'impact a été menée sur un échantillon de villages participant au programme pilote de filets sociaux dans les régions de Logone Occidentale et du Barh El Gazel. En plus du programme de transferts monétaires couvrant 6 200 ménages, 2 000 ménages ont également reçu un paquet de mesures productives incluant : des groupes d'épargne communautaire, des formations en micro-entrepreneuriat, et un transfert en espèces de 45 000 FCFA (environ 75 USD). L'évaluation documente les impacts directs de ces mesures productives sur les ménages et femmes bénéficiaires, ainsi que les effets indirects sur les ménages non-bénéficiaires dans les villages ciblés (dans lesquels le programme est présent).

Les résultats montrent des impacts substantiels du programme multidimensionnel d'inclusion productive sur la consommation alimentaire 18 mois après l'intervention, tant pour les bénéficiaires que pour les non-bénéficiaires dans les villages ciblés par les mesures productives. Ces impacts sont associés à des évolutions des activités économiques : les revenus augmentent dans l'agriculture et dans les microentreprises non agricoles. Le programme augmente l'autonomisation des femmes et leur pouvoir de décision dans le ménage. Des impacts sont aussi observés dans certaines dimensions du bien-être social.

Certains droits réservés

Ce rapport a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui sont exprimées dans cet ouvrage ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil d'Administration ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières. Aucune des dispositions précédentes ne constitue une limite ou une renonciation à tout privilège et immunité de la Banque mondiale, et ne peut être interprétée comme telle. Tous lesdits privilèges et immunités de la Banque mondiale sont expressément réservés.

Droits et Licences — L'utilisation de cette œuvre est soumise aux termes de la licence Creative Commons Attribution 3.0 Unported (CC BY 3.0) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo>.

Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution, il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mentions de la source — Le rapport peut être cité de la manière suivante : Premand, Patrick ; Schnitzer, Pascale. "Impact des mesures d'inclusion productive des filets sociaux au Chad (2019)", Washington DC : Banque Mondiale.

Traductions — Si une traduction de ce rapport est produite, veuillez ajouter à la mention de la source, le déni de responsabilité suivant : Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir.

Adaptation — Si une adaptation de ce rapport est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de ce rapport. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de ce rapport ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de ce rapport, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser au service des publications et de la diffusion des connaissances de la Banque mondiale : Publishing and Knowledge Division, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ; télécopie : 202-522-2625 ; courriel : pubrights@worldbank.org

Remerciements

L'évaluation d'impact des mesures d'accompagnement productif dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Pilote des Filets Sociaux (PPFS) au Tchad est le fruit d'une collaboration entre la Cellule Filets Sociaux (CFS), qui est une organisation sous tutelle du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, le Programme de Protection Sociale Adaptative au Sahel (PPSAS), et le département DIME de la Banque mondiale.

Nous remercions Dr Japhet Doudou Beindjila, Derry Gotobé Florence et tout le personnel de la CFS, ainsi que Rony Djekombe et l'équipe du programme de protection sociale adaptative au Sahel de la Banque mondiale pour la collaboration fructueuse. Nous remercions également IHDL (Initiative Humanitaire pour le Développement Local), AIDER (Association d'Appui aux Initiatives de Développement Rural) et l'équipe de Trickle Up pour la mise en œuvre du programme et leur appui.

La CFS a dirigé la mise en œuvre de l'intervention, avec l'assistance technique de la Banque mondiale (coordonné par Pascale Schnitzer) et Trickle Up (coordonné par Yéréfalo Malle).

Simplex Consulting a collecté les données de l'enquête de référence et de suivi. Karim Paré, de la Banque Mondiale, a fourni un appui technique et supervisé les deux enquêtes. Marine Colon de Franciosi et Vincent Mermet Bijon ont fourni une excellente assistance à l'analyse des données.

L'étude a été pré-enregistrée dans le registre AEA RCT : <https://www.socialscisceregistry.org/trials/6898>

Table des matières

I. INTRODUCTION	5
II. LES INTERVENTIONS	6
2.1. Le projet filets sociaux au Chad	6
2.2. Le programme d'inclusion productive « simplifié »	7
III. CONCEPTION DE L'EVALUATION D'IMPACT ET DONNEES	8
3.1. Stratégie d'évaluation d'impact	8
3.2. Calendrier et enquêtes	10
IV. RÉSULTATS	11
4.1. Impacts directs sur les bénéficiaires	11
4.2. Impacts indirects	15
4.3. Analyse cout-bénéfice.....	19
V. CONCLUSION	20
VI. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	21

Table des figures et tableaux

Figure 1 : Régions ciblées et couvertes par l'évaluation	7
Figure 2 : Design de l'évaluation d'impact au niveau des villages.....	9
Figure 3 : Design de l'évaluation d'impact pour mesurer les effets directs et indirects.....	9
Figure 4 : Calendrier de l'évaluation.....	10
Figure 5 : Impacts directs sur la consommation	11
Figure 6 : Impacts directs sur l'épargne.....	12
Figure 7 : Impacts directs sur l'agriculture.....	13
Figure 8 : Impacts directs sur les microentreprises non agricoles.....	13
Figure 9 : Impacts directs sur l'autonomisation des femmes.....	14
Figure 10 : Impacts directs sur le bien-être psychosocial.....	14
Figure 11 : Impacts indirects sur la consommation.....	15
Figure 12 : Impacts indirects sur l'épargne	16
Figure 13 : Impacts indirects sur l'agriculture	16
Figure 14 : Impacts indirects sur les microentreprises non agricoles.....	17
Figure 15 : Impacts indirects sur l'autonomisation des femmes.....	18
Figure 16 : Impacts indirects sur le bien-être psychosocial.....	18
Figure 17 : Rapports Bénéfices- Coûts	19

I. INTRODUCTION

Au cours des 20 dernières années, de nombreux gouvernements dans le monde ont mis en œuvre des programmes de filets sociaux ciblant des ménages pauvres ou en insécurité alimentaire. Ces programmes ont eu des effets positifs sur le bien-être et les investissements productifs des ménages. Les [programmes](#) de transferts monétaires et leurs mesures d'accompagnement peuvent accroître la capacité des ménages pauvres à générer des revenus, de tels impacts productifs ont été largement documentés (Alderman et al., 2014 ; Bastagli et al., 2019).

Toutefois, les individus dans la pauvreté extrême sont confrontés à de multiples contraintes. Ainsi, des programmes qui combinent des filets sociaux avec des interventions de soutien à l'épargne, des formations ou d'autres appuis, sont prometteurs pour amplifier les impacts productifs et encourager une sortie durable de l'extrême pauvreté. Par exemple, des programmes multidimensionnels, parfois appelés programmes *d'inclusion économique, d'inclusion productive* ou de *graduation* ont démontré des impacts importants sur le bien-être, les activités génératrices de revenus et les revenus à court, moyen et long terme (Banerjee et al. 2015 ; Bandiera et al., 2017 ; Bedoya et al., 2019 ; Banerjee et al, 2021 ; Bossuroy et al, 2022 ; Balboni et al., 2023). Les gouvernements sont de plus en plus intéressés à adopter et passer à l'échelle ces approches multidimensionnelles. Dans ce cadre, des questions importantes demeurent, notamment sur la manière d'optimiser le contenu des paquets d'intervention en vue d'un passage à l'échelle efficace à travers les systèmes de protection sociale adaptative nationaux.

Plusieurs pays du Sahel ont collaboré pour concevoir et évaluer des mesures d'inclusion productive intégrées à leurs programmes de filets sociaux nationaux. Le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal ont mis en œuvre des paquets d'inclusion productive, et le Chad une version simplifiée de ce paquet productif. Dans les 5 pays, un dispositif d'évaluation d'impact a été mis en place pour documenter l'efficacité d'intégrer des mesures d'inclusion productive dans les filets sociaux.

Ce rapport synthétise les résultats de l'évaluation d'impact du programme d'inclusion productive « simplifié » mis en œuvre au Chad en 2019. Ces résultats complètent ceux du Niger qui ont été publiés (Bossuroy et al., 2022), ainsi que du Burkina Faso (Bossuroy et al., 2024), de la Mauritanie et du Sénégal (publications à venir). Au Tchad, l'évaluation d'impact a été menée sur un échantillon de villages participant au programme pilote de filets sociaux dans les régions de Logone Occidentale et du Barh El Gazel. En plus du programme de transferts monétaires (45 000 FCFA par trimestre pendant 2 ans) couvrant 6,200 ménages, 2 000 ménages ont également reçu un paquet de mesures productives incluant : des groupes d'épargne communautaire (sur un modèle simplifié de 'Banques de Table'), des formations en micro-entrepreneuriat, et un transfert en espèces de 45 000 FCFA (environ 75 USD). L'évaluation documente les impacts directs de ces mesures productives sur les ménages et femmes bénéficiaires, ainsi que les effets indirects sur les ménages non-bénéficiaires des mesures productives dans les villages ciblés par le programme (au sein desquels certains ménages sont bénéficiaires).

Les résultats montrent des impacts substantiels du programme multidimensionnel d'inclusion productive sur la consommation alimentaire 18 mois après l'intervention, tant pour les bénéficiaires que pour les non-bénéficiaires dans les villages ciblés par les mesures productives. Ces impacts sont associés à des évolutions des activités économiques : les revenus augmentent dans l'agriculture et dans les microentreprises non agricoles. Le programme augmente l'autonomisation des femmes et leur pouvoir de décision dans le ménage. Des impacts sont aussi observés dans certaines dimensions du bien-être social.

II. LES INTERVENTIONS

2.1. Le projet filets sociaux au Chad

La pauvreté au Tchad est répandue (42,3 %) et particulièrement élevée dans les zones rurales et parmi les populations de réfugiés (pour lesquelles le taux de pauvreté peut dépasser 80%). La pauvreté est liée à un manque de diversification économique, une faible productivité du secteur rural, et un faible niveau de capital humain. Le Tchad est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique au monde, ce qui entraîne des crises alimentaires récurrentes. La sécheresse et les inondations exacerbent l'insécurité alimentaire dans le pays (Banque Mondiale, 2023).

Entre autres mesures pour faire face à cette situation, le gouvernement de la république du Tchad et la Banque Mondiale ont signé un accord de don d'un montant de 10 millions de dollar américain pour faciliter le développement et la mise en place d'un système national des filets sociaux, destiné à aider les ménages pauvres et vulnérables des zones rurales, urbaines et périurbaines. Ainsi, le Projet Pilote des Filets Sociaux (PPFS) a été conçu de manière participative par l'ensemble des services de l'Etat et les partenaires techniques et financiers. Il répond aux préoccupations du gouvernement exprimées dans la Stratégie Nationale de Protection Sociale approuvées en juillet 2015. L'objectif du projet est de mettre en œuvre un programme de transfert monétaire et d'argent contre travail destinés aux pauvres et de jeter les bases d'un système de filets sociaux adaptatifs.

Le PPFS a été mis en œuvre dans les deux régions du Bahr-El-Gazal et du Logone Occidental.¹ Dans ces deux régions, les 14 cantons les plus pauvres ont été ciblés, et 88 villages de ces cantons ont été sélectionnés par un tirage au sort. Les ménages les plus pauvres ont ensuite été sélectionnés sur la base d'un score de pauvreté, PMT (« Proxy Means Test ») et d'une validation communautaire (Della Guardia et al, 2022). Au total 6,200 ménages (4,650 au Logone Occidental et 1,550 à Barh-el-Ghazal) ont bénéficié de transferts d'un montant de 45 000 francs CFA (US\$75), fournis aux femmes identifiées comme bénéficiaires (la plupart du temps les femmes des chefs de ménage) tous les 3 mois pendant deux ans à partir de décembre 2017. Ces transferts représentent environ 25 pour cent de la consommation mensuelle des ménages bénéficiaires.

¹ Ce rapport porte sur ces deux régions et dans les villages avec plus de 20 bénéficiaires dans lesquelles les mesures productives ont été mises en œuvre. Le PPFS a aussi couvert les arrondissements urbains et périurbains (7^{ième}, 8^{ième}, et 9^{ième}) de la ville de N'Djamena.

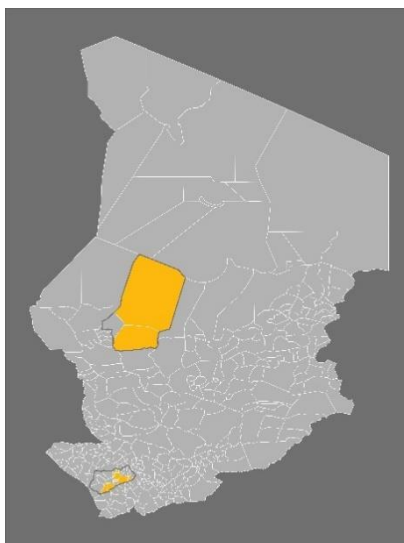


Figure 1 : Régions ciblées et couvertes par l'évaluation

2.2. Le programme d'inclusion productive « simplifié »

En plus des transferts monétaires réguliers visant à soutenir la consommation des ménages et leur sécurité alimentaire, ainsi que de faciliter l'investissement dans le capital humain, le Projet Pilote des Filets Sociaux (PPFS) a également mis en place un programme d'accompagnement productif simplifié. L'objectif de ce programme était d'améliorer les activités génératrices de revenus de 2 000 ménages bénéficiaires des filets sociaux. Il visait à augmenter la productivité et les revenus dans les activités économiques, à faciliter la diversification et à aider les ménages à gérer les risques et faire face aux chocs. Le programme d'inclusion productive incluait une facilitation de l'épargne, du coaching, une formation en micro-entrepreneuriat et une subvention forfaitaire en espèce, mises en œuvre sur une durée relativement courte de trois mois avec l'appui d'une Organisation Non-Gouvernementale (ONG), tel que détaillé ci-dessous.

Groupes d'Épargne

Les bénéficiaires constituent des groupes d'épargne de 10 à 25 membres (avec en moyenne 20 membres par groupe). Ces groupes d'épargne fonctionnent selon le modèle des Banques de Table (ou Table Banking).² Les groupes se rencontrent régulièrement et au cours des réunions chaque membre décide de combien épargner. Les montants épargnés sont ensuite redistribués sous forme de prêts. Au total, 120 groupes d'épargne et de crédit ou Banques de Table (88 Banques au Logone Occidental et 22 au Bahr-El-Gazal) ont été constitués pendant le PPFS.

Coaching

Le coaching est un processus d'accompagnement des bénéficiaires. Le coach est un animateur qui appuie le fonctionnement des Banques de Table et des groupes de bénéficiaires. Les animateurs/coaches réalisent du coaching individuel, orienté vers le bénéficiaire, en vue de l'appuyer

² Du fait du délai court de mise en œuvre des mesures productives (3 mois), le modèle de « banque de table » a été adopté en lieu et place des AVEC (Association Villageoise d'Épargne et de Crédit) utilisées dans d'autres pays du Sahel. La banque de table est un modèle plus simple adapté au contexte des communautés tchadiennes.

dans la réalisation de ses activités et de ses objectifs économiques. Ils réalisent également du coaching de groupe, orienté vers les groupes des Banques de Table, dans le but de résoudre les difficultés et d'améliorer leur fonctionnement et leur efficacité.

Formation en micro-entrepreneuriat

Une formation en micro-entrepreneuriat de 5 jours est dispensée aux groupes de bénéficiaires par l'ONG. Le curriculum a été adapté de la formation de niveau 1 de l'Organisation Internationale du Travail intitulée Gérez Mieux Votre Entreprise (GERME), qui est conçue pour les participants analphabètes. Il couvre des compétences transversales en matière de micro-entrepreneuriat, y compris les principes de base de la comptabilité et de la gestion, les études de marché, la planification, l'épargne et l'investissement. En outre, la formation se concentre sur le choix d'activités économiques, y compris avec une analyse des risques et opportunités au niveau local. Le contenu n'inclue pas de formation technique dans des activités particulières.

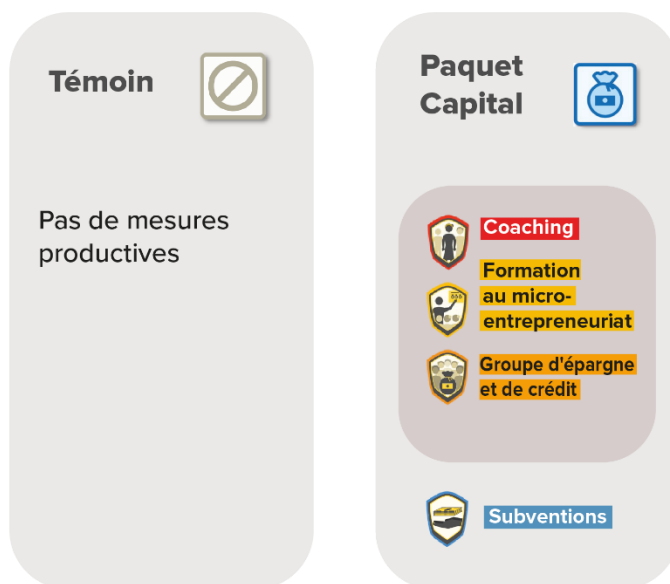
Subvention forfaitaire en espèces

Une subvention forfaitaire en espèces de 45 000 francs CFA est accordée pour promouvoir les investissements dans les activités génératrices de revenus. La subvention en espèces est payée par le biais d'une agence de microfinance du réseau de service financier exerçant au Tchad.

III. CONCEPTION DE L'EVALUATION D'IMPACT ET DONNEES

3.1. Stratégie d'évaluation d'impact

L'évaluation d'impact vise à estimer les impacts directs des mesures productives sur les bénéficiaires, ainsi que les impacts indirects sur les ménages non-bénéficiaires dans les villages ciblés. Les mesures productives sont superposées au programme régulier de transferts monétaires (Figure 2). Parmi les 88 villages qui participent au programme régulier de transferts monétaires avec plus de 20 bénéficiaires, 57 ont été sélectionnés par tirage au sort pour bénéficier également des mesures productives. Dans ces villages, environ 1 800 bénéficiaires des transferts monétaires ont ensuite été tirés au sort pour bénéficier des mesures productives. Les 31 autres villages constituent un groupe témoin, qui continue de participer au programme de transferts monétaires réguliers, mais ne reçoit pas de paquets productifs supplémentaires. En comparant les bénéficiaires des mesures productives aux bénéficiaires des transferts monétaires dans le groupe témoin, ce dispositif permet d'identifier l'impact et la rentabilité du paquet d'inclusion productif (Figure 3).



Les bénéficiaires reçoivent régulièrement des transferts monétaires

Figure 2 : Design de l'évaluation d'impact au niveau des villages

L'évaluation d'impact documente aussi les effets indirects des mesures productives sur les ménages non-bénéficiaires dans les villages ciblés. Pour ce faire, l'évaluation compare les ménages non bénéficiaires des mesures productives entre les villages bénéficiaires ou témoin. Cela permet d'identifier si les mesures productives ont des effets d'entraînement plus largement sur les non-bénéficiaires dans l'économie locale (Figure 3).

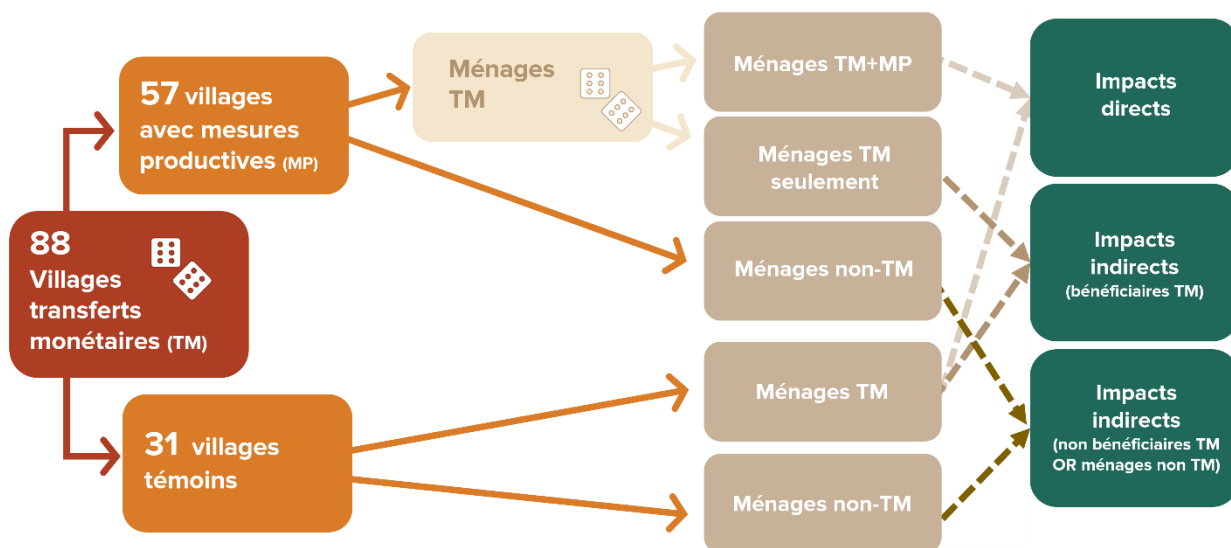


Figure 3 : Design de l'évaluation d'impact pour mesurer les effets directs et indirects.

TM signifie avec transferts monétaires. MP signifie avec mesures productives.

3.2. Calendrier et enquêtes

L'évaluation d'impact des mesures productives s'est déroulée entre 2018 et 2021. Le programme de transfert monétaire a commencé en 2017. Une enquête de référence (avant la mise en place des mesures productives) a été conduite en novembre/décembre 2018. Le paquet simplifié de mesures productives a été mis en œuvre entre juillet et octobre 2019. L'enquête de suivi pour l'évaluation d'impact a été menée en mars-avril 2021, soit environ 18 mois après le décaissement des subventions en espèce. Le *timing* de cette enquête de suivi après 18 mois est similaire à ce qui a été fait dans les autres pays du Sahel (par exemple au Niger). Bien que le programme ait été mis en œuvre avant la crise de la COVID-19, il est important de noter que les impacts sont documentés sur une période qui comprend celle de la COVID-19.

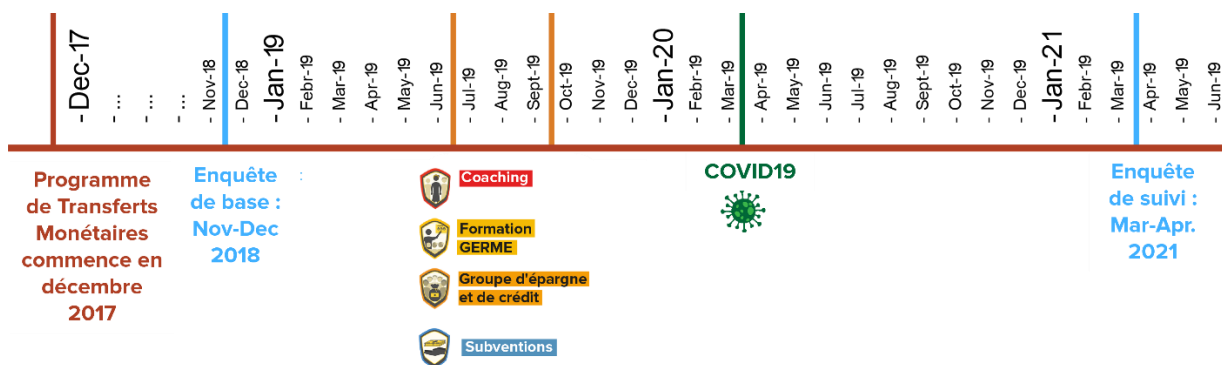


Figure 4 : Calendrier de l'évaluation

L'enquête de suivi a collecté des informations sur la démographie des ménages, la consommation, l'insécurité alimentaire, les activités génératrices de revenus, et le bien-être psychosocial. Certains modules collectaient des informations au niveau du ménage (par exemple, consommation ou insécurité alimentaire), d'autres modules collectaient des informations au niveau individuel (par exemple, les activités génératrices de revenus, épargne, et autonomisation). L'enquête a été menée auprès des chefs de ménage – généralement un homme – et la femme éligible pour les transferts. L'enquête de suivi a porté sur un échantillon de 1766 ménages.

IV. RÉSULTATS

Cette section présente les résultats de l'évaluation d'impact. La première section présente les résultats principaux sur l'impact direct du programme sur les ménages et les femmes bénéficiaires. La section suivante fournit ensuite les résultats portant sur les impacts indirects sur les ménages et les femmes non-bénéficiaire dans les villages ciblés.

4.1. Impacts directs sur les bénéficiaires

Les mesures productives entraînent une augmentation de la consommation totale des ménages (de +14%) 18 mois après l'octroi de la subvention. Cette augmentation provient en grande partie de la consommation alimentaire, qui représente environ deux tiers de la consommation totale des ménages dans le groupe témoin. Le programme entraîne une augmentation de la consommation alimentaire de 13%.

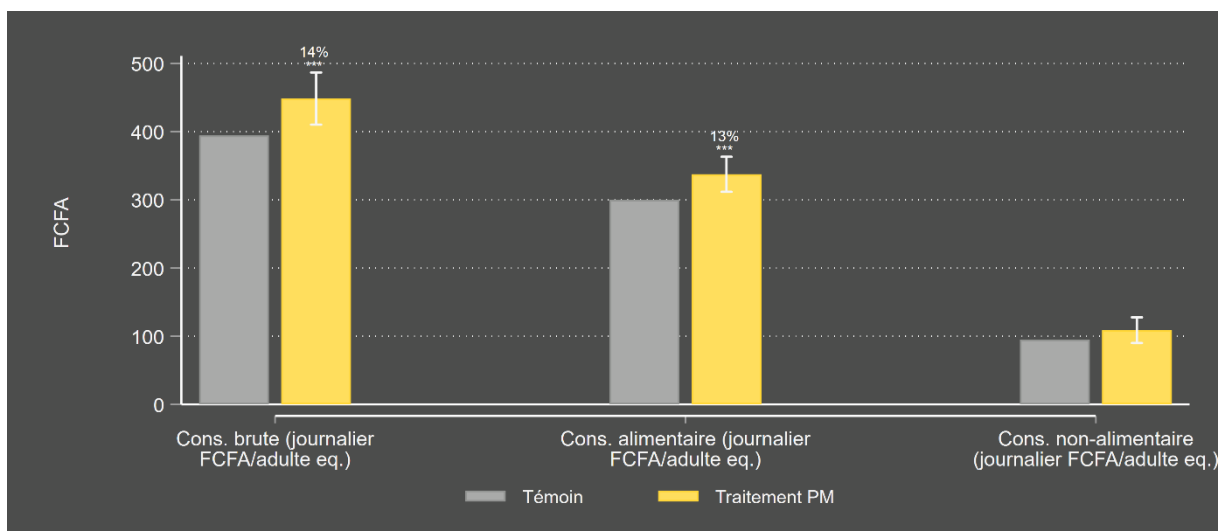


Figure 5 : Impacts directs sur la consommation

Les mesures productives entraînent une augmentation durable du pourcentage des femmes qui épargnent et des montants épargnés. 18 mois après la fin des mesures productives, 27,4% des femmes rapportent continuer à épargner dans des groupes d'épargne, et ce même si le programme n'anime plus les Banques de Table. Le montant épargné par les femmes bénéficiaires au cours des 12 derniers mois avant l'enquête de suivi a augmenté de 2250 FCFA, soit environ 64% par rapport au groupe témoin.

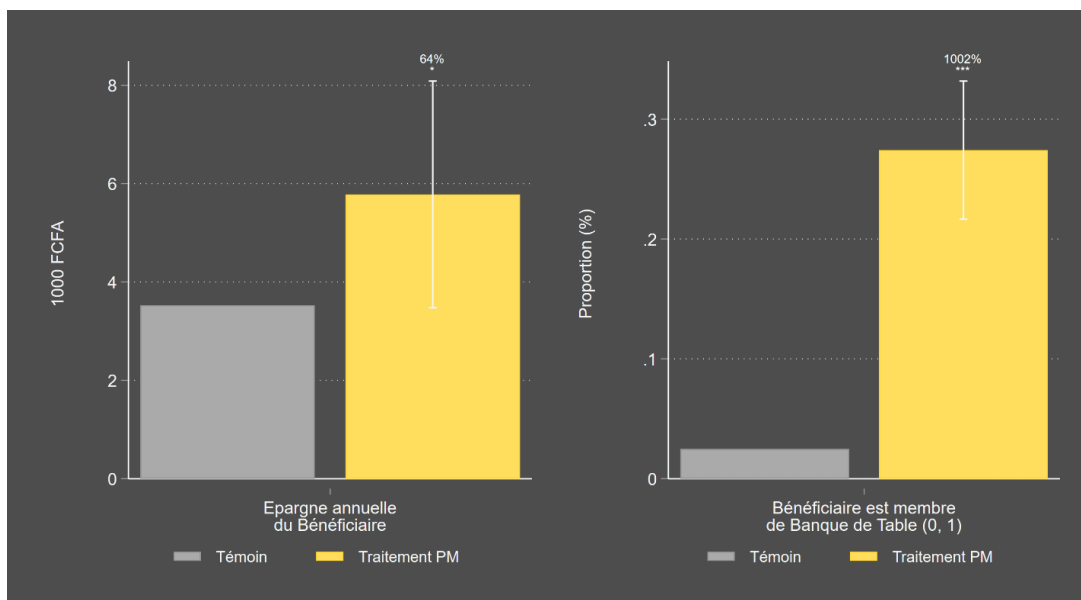


Figure 6 : Impacts directs sur l'épargne

Le programme d'inclusion productive a des impacts positifs sur les activités économiques des femmes bénéficiaires. Il entraîne également des ajustements des activités de certains hommes dans les ménages bénéficiaires, comme détaillé ci-dessous.

En moyenne, le temps passé à travailler par les femmes bénéficiaires dans les activités agricoles diminue, avec 6 jours de moins par an, environ 21% de moins que la moyenne du groupe témoin. Toutefois, la valeur des récoltes des femmes augmente de 6 891 FCFA, soit environ 34% par rapport au groupe témoin. Au vu de la réduction du temps travaillé par les femmes bénéficiaires dans l'agriculture, ces résultats suggèrent une augmentation de la productivité dans l'agriculture. Ceci s'explique en partie par une augmentation de la part des ménages qui utilisent de la main d'œuvre hors ménage pour les activités agricoles.

Un mécanisme similaire est observé pour les chefs des ménages bénéficiaires, qui réduisent également leur temps travaillé dans les activités agricoles (les jours de travail dans l'agriculture baissent de 15%), et pour qui la valeur des récoltes augmente aussi (de 11%, mais de manière non statistiquement significative).

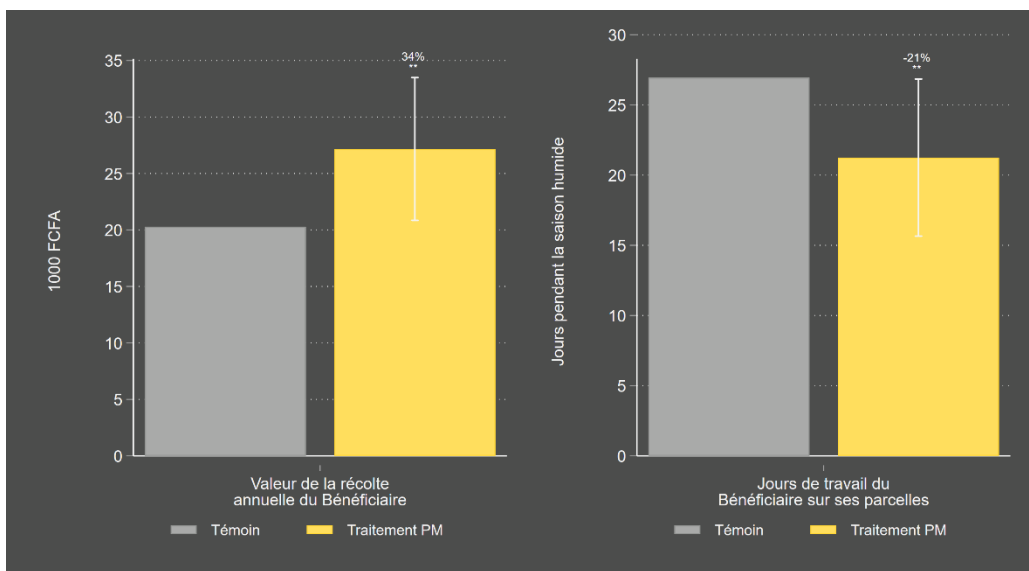


Figure 7 : Impacts directs sur l'agriculture

Les mesures productives ont des effets plus nuancés sur les microentreprises non agricoles des ménages. La proportion des femmes bénéficiaires (60%) exerçant des activités génératrices de revenus et le nombre d'activités non agricoles des femmes bénéficiaires (0.94) n'augmentent que légèrement et de manière non statistiquement significative. Les revenus annuels des microentreprises non agricoles augmentent de 31 077 FCFA, mais l'augmentation des profits (7 075 FCFA) n'est pas statistiquement significative. Par ailleurs, les résultats suggèrent des investissements dans les activités économiques non agricoles, ainsi qu'un approvisionnement plus fréquent dans les marchés régionaux, sans pour autant montrer une augmentation de la productivité des microentreprises non agricoles des ménages. De plus, Il n'y a pas d'impact des mesures productives sur les microentreprises non agricoles des hommes, dont une part légèrement plus grande (environ 2.4%) a fermé durant les 12 mois précédents l'enquête de suivi.

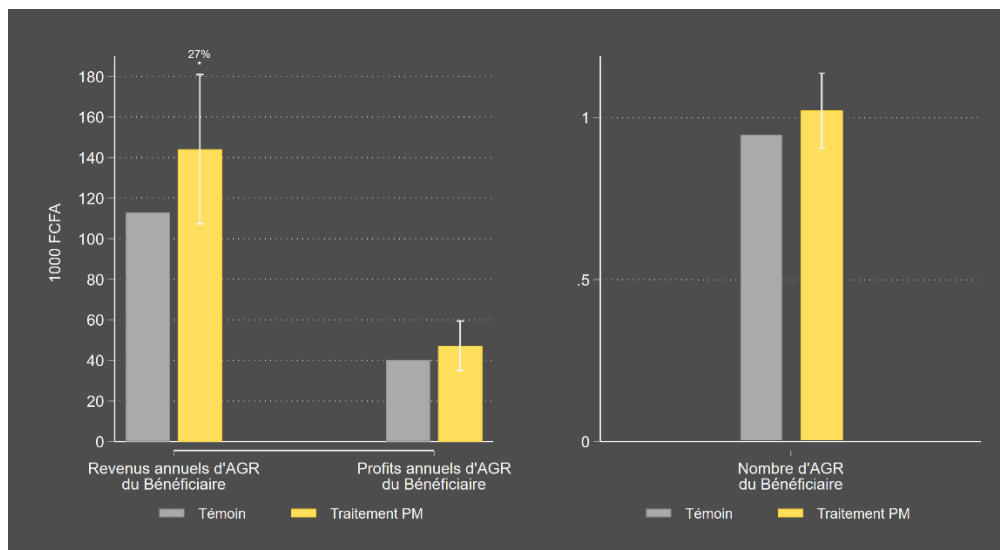


Figure 8 : Impacts directs sur les microentreprises non agricoles

L'amélioration du bien-être et des activités économiques du ménage entraînent aussi une plus forte autonomisation des femmes bénéficiaires. La part du revenu des femmes bénéficiaires dans le ménage augmente de 16% pour atteindre 53.6%. Ainsi, les femmes bénéficiaires génèrent plus de la moitié des revenus du ménage. Les femmes bénéficiaires rapportent aussi avoir un pouvoir de décision plus important au sein du ménage (par exemple dans les décisions portant sur leur santé, l'éducation des enfants, ou dans leur capacité à influencer comment les revenus de leur époux sont dépensés). Ces résultats contrastent avec ceux obtenus au Niger, où la part du revenu des femmes dans le ménage restait bien au-dessous de 50%, et où le pouvoir de décisions des femmes dans le ménage restait inchangé (hors des activités économiques qui s'amélioraient fortement) (Bossuroy et al., 2022).

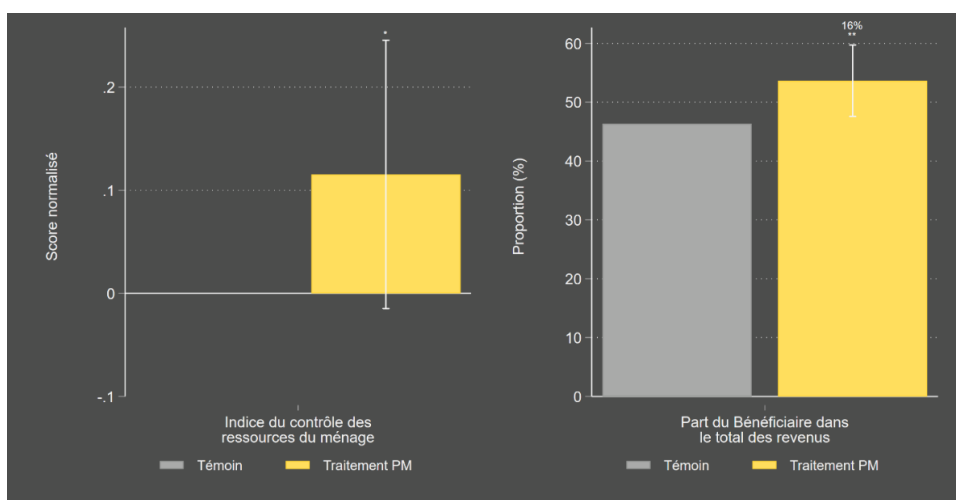


Figure 9 : Impacts directs sur l'autonomisation des femmes

Finalement, les mesures productives ont des effets nuancés sur des indicateurs de bien-être social et psychologique. Les mesures productives augmentent la capacité des ménages à obtenir un soutien financier d'autres ménages du village en cas de choc, ainsi que le bien-être social des ménages dans les communautés et leur capacité d'action collective, sans toutefois améliorer d'autres dimensions de cohésion sociale. Par ailleurs, les mesures productives n'améliorent pas le bien-être psychologique ou les aspirations vers le futur des femmes bénéficiaires.

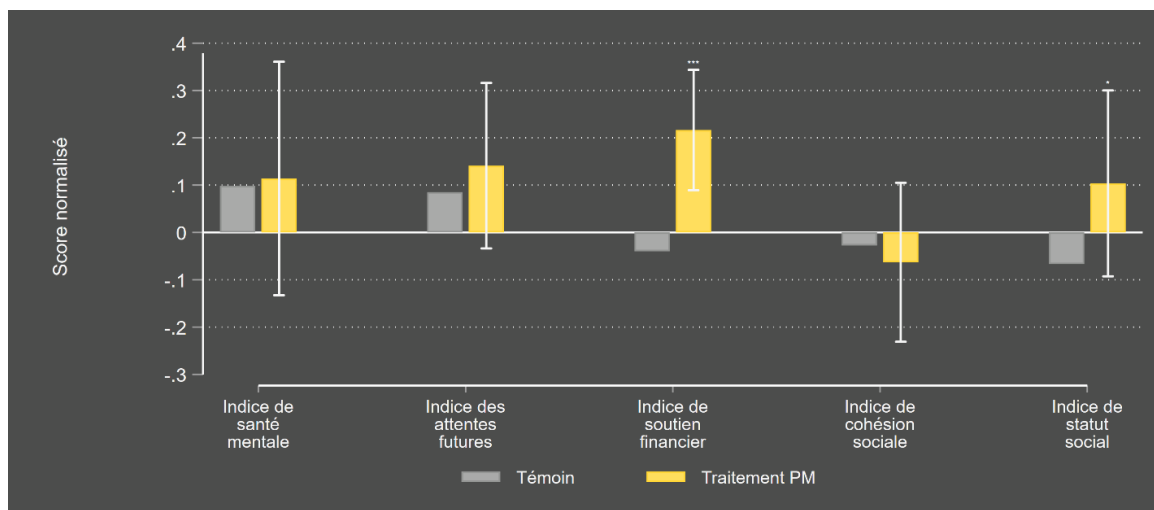


Figure 10 : Impacts directs sur le bien-être psychosocial

4.2. Impacts indirects

Cette section présente les résultats principaux sur les impacts indirects des mesures d'inclusion productive sur les ménages et femmes non-bénéficiaire dans les villages ciblés. Globalement, les résultats montrent des effets d'entraînement positifs sur les non-bénéficiaires et l'économie locale. Cela s'explique par une plus forte dynamique économique dans les communautés où certains bénéficient des mesures productives, ainsi qu'une plus forte capacité à obtenir des ressources financières, notamment à travers les groupes d'épargne et le partage en cas de réponse aux chocs.

Les mesures productives entraînent une augmentation de la consommation totale des ménages non-bénéficiaires (de +9%) 18 mois après la fin du programme. Cette augmentation est largement due à celle de la consommation alimentaire (de +9%). Parmi les bénéficiaires des transferts monétaires, cela inclue notamment une augmentation de la consommation alimentaire offerte par d'autres ménages, ce qui indique un plus grand partage entre les ménages.

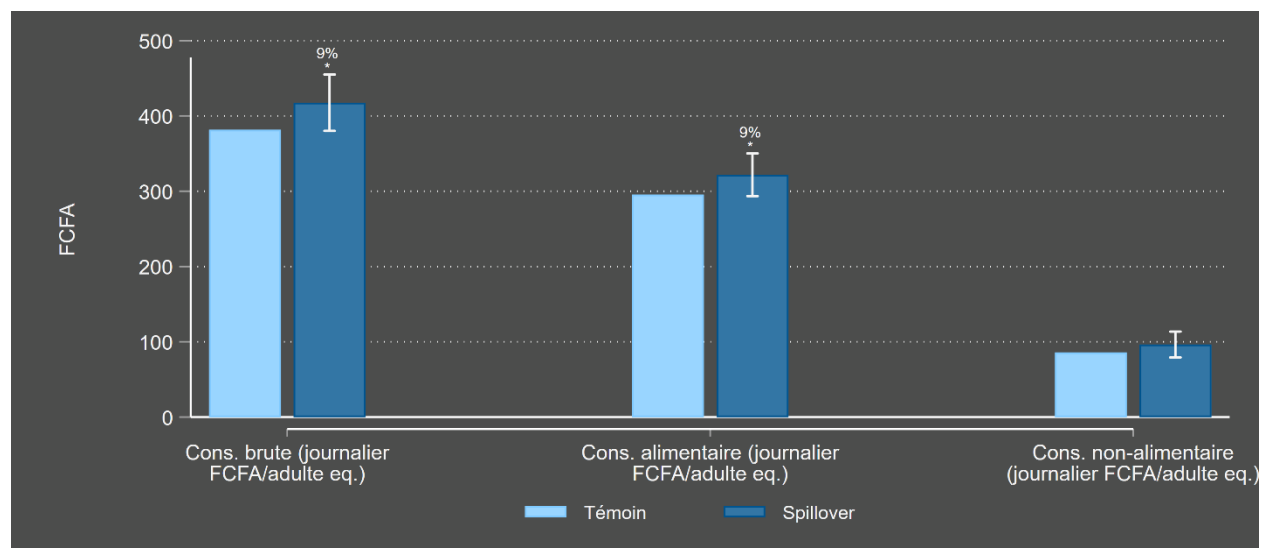


Figure 11 : Impacts indirects sur la consommation

Les mesures productives entraînent aussi une augmentation de l'épargne des femmes dans les ménages non-bénéficiaires. A travers le temps, certaines femmes bénéficiaires commencent aussi à participer aux Banques de Table : environ 7% des femmes non-bénéficiaires y étaient actives au moment de l'enquête de suivi. Le montant moyen épargné par les femmes non bénéficiaires au cours des 12 derniers mois a augmenté de 1 065 FCFA, soit environ 65% par rapport au groupe témoin.

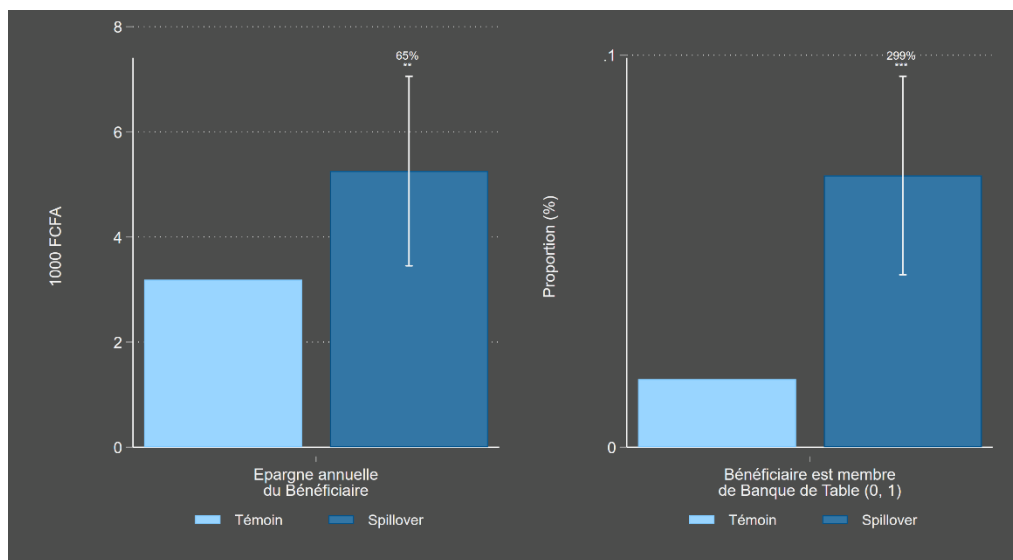


Figure 12 : Impacts indirects sur l'épargne

Des effets indirects sont aussi observés sur les activités économiques des ménages non-bénéficiaires. En moyenne, le temps passé à travailler dans les activités agricoles par les femmes et les hommes non bénéficiaires des mesures productives diminue (de respectivement 6 jours de moins par an, environ 22% de moins que la moyenne du groupe témoin pour les femmes, et 5.9 jours de moins pour les hommes, mais non statistiquement significatif). Par ailleurs, la valeur des récoltes des femmes non bénéficiaires reste stable et celle des hommes augmente. Au vu de la réduction du temps travaillé ces résultats suggèrent à nouveau (et comme pour les bénéficiaires) une augmentation de la productivité dans l'agriculture.

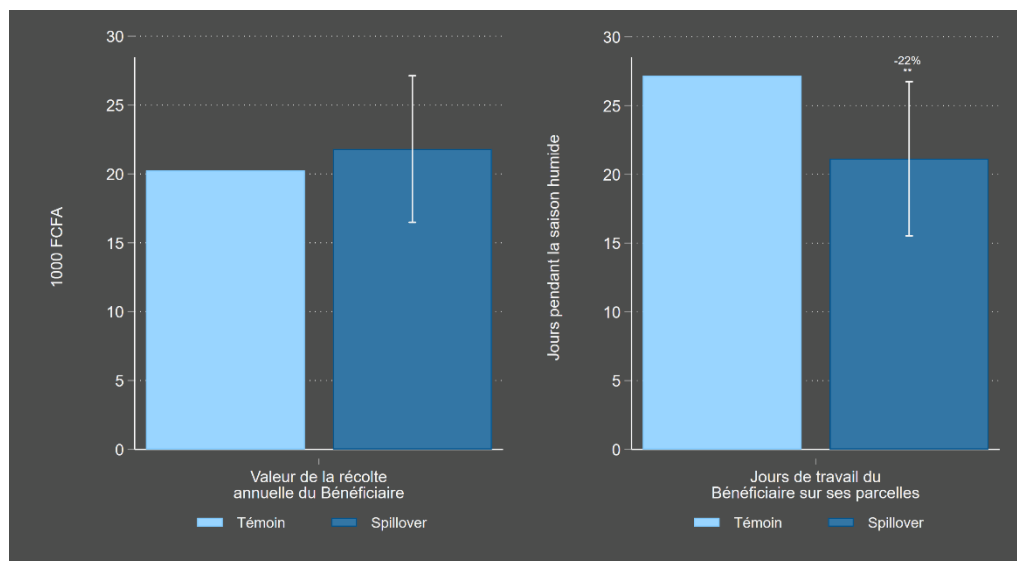


Figure 13 : Impacts indirects sur l'agriculture

Pour les femmes, les effets indirects sont aussi visibles dans les microentreprises non agricoles. La proportion des femmes non bénéficiaires (55%) qui opèrent une microentreprise et leur nombre (0.86) n'augmentent pas, mais le nombre de jours travaillés augmente (2.4 par mois) et compense ainsi en grande partie la diminution des jours travaillés dans l'agriculture. Les microentreprises des femmes non bénéficiaires sont en activité 0.9 mois de plus par an (6.38 par mois au lieu de 5.44 mois par ans). Les revenus annuels de ces activités non agricoles augmentent de 42 420 FCA, avec une augmentation des profits (13 677 FCFA) statistiquement significative. Il n'y a par ailleurs pas d'impact significatif sur les microentreprises non agricoles des hommes non bénéficiaires.

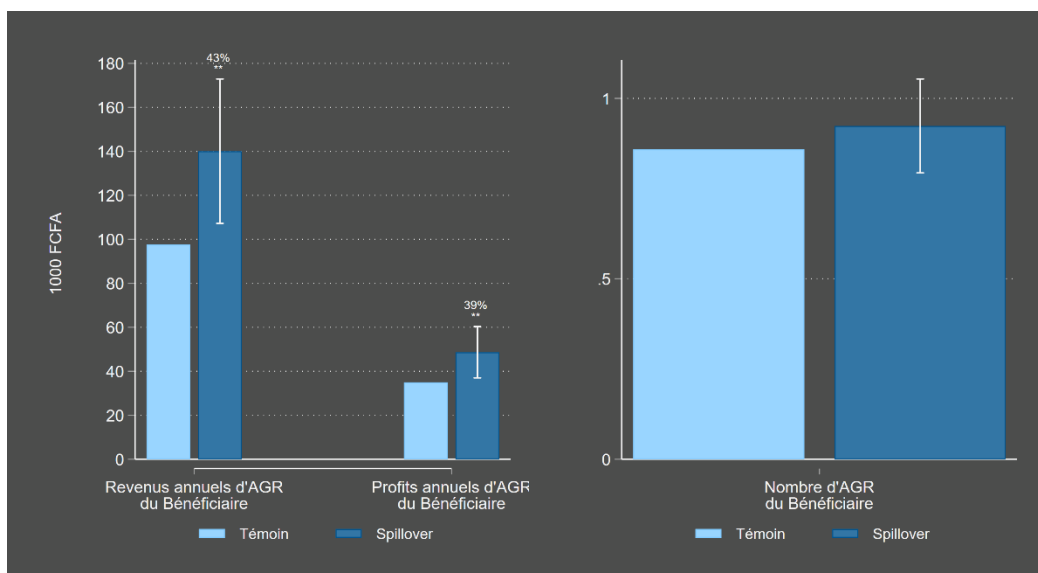


Figure 14 : Impacts indirects sur les microentreprises non agricoles

Tout comme pour les bénéficiaires, ces impacts économiques entraînent aussi des changements dans l'autonomisation des femmes non bénéficiaires. La part du revenu des femmes bénéficiaires dans le ménage augmente de 6 points de pourcentage (12%) pour atteindre 53% au moment de l'enquête de suivi. Ainsi, les femmes non bénéficiaires génèrent désormais plus de la moitié des revenus des ménages. Leur pouvoir de décision dans le ménage augmente également.

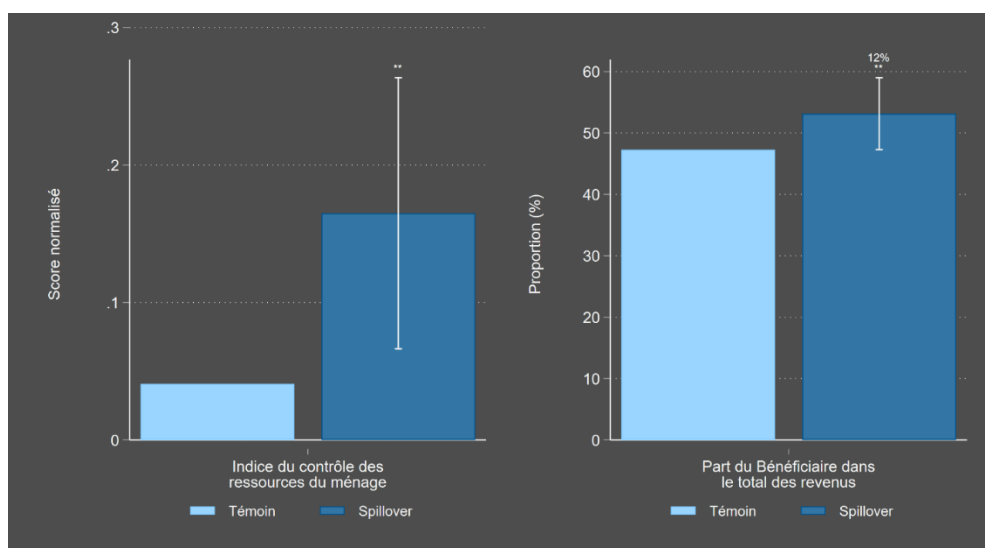


Figure 15 : Impacts indirects sur l'autonomisation des femmes

Finalement, les mesures productives augmentent la capacité des ménages à mobiliser un soutien financier (d'autres ménages du village) en cas de chocs sans toutefois améliorer d'autres dimensions du bien-être social au psychologique.



Figure 16 : Impacts indirects sur le bien-être psychosocial

4.3. Analyse coût-bénéfice

Le paquet productif mis en œuvre au Chad était simplifié et avait un coût relativement faible, environ 104 USD par ménage. La Figure 17 met en rapport les coûts du programme avec ses impacts directs et indirects sur la consommation (sans prendre en compte les impacts dans d'autres dimensions). En ne prenant en compte que les impacts sur la consommation alimentaire des bénéficiaires, les bénéfices sont supérieurs aux coûts si les impacts se dissipent à un taux inférieur à 75% par an. Toutefois les résultats ont démontré des forts impacts indirects. Ainsi, en comptabilisant à la fois les impacts directs et indirects sur la consommation alimentaire, les résultats montrent que les impacts dépassent déjà les coûts au moment de l'enquête de suivi : les bénéfices sont 1.65 fois supérieurs aux coûts. Avec une hypothèse conservatrice que les impacts se dissipent de 50% par an, les impacts sont 2.14 fois supérieurs aux coûts. Ceci est équivalent à un taux de retour sur investissement de 123%, soit un très haut retour sur investissement dans le programme d'inclusion productive.

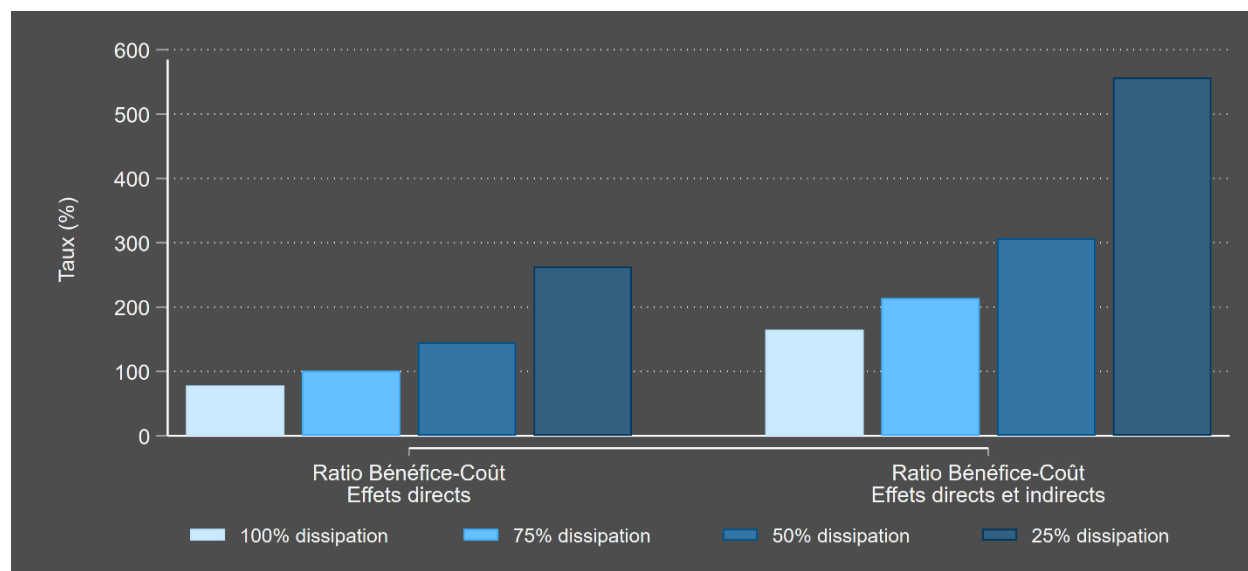


Figure 17 : Rapports Bénéfices- Coûts

V. CONCLUSION

L'évaluation d'impact documente des impacts substantiels d'un programme multidimensionnel d'inclusion productive sur la consommation des ménages bénéficiaires des filets sociaux au Tchad 18 mois après l'intervention. Ces impacts sont associés à des évolutions des activités économiques : les revenus augmentent dans l'agriculture et dans les microentreprises non agricoles. Le programme augmente l'autonomisation des femmes et leur pouvoir de décision dans le ménage. Des impacts sont aussi observés dans certaines dimensions du bien-être social, sans pour autant que le bien-être psychologique ne s'améliore.

Au-delà des effets positifs pour les bénéficiaires, des effets indirects sont aussi documentés sur les non-bénéficiaires dans les villages ciblés. Ces résultats sont importants, car ils illustrent que le programme a généré une dynamique positive dans l'économie locale.

L'ampleur des impacts sur la consommation (en prenant en compte les impacts directs sur les bénéficiaires et indirects sur les non-bénéficiaires) montrent que le programme d'inclusion productive constitue un bon investissement. En effet, les impacts sont déjà largement supérieurs aux coûts au moment de l'enquête de suivi, 18 mois après la fin de l'intervention. En tant que tels, les résultats mettent en évidence un modèle pour passer à l'échelle les programmes multidimensionnels d'inclusion productive pour les ménages extrêmement pauvres à travers les systèmes nationaux de protection sociale adaptative. Le passage à l'échelle de cette approche a le potentiel de contribuer à réduire l'extrême pauvreté au Tchad dans les années à venir.

Finalement, les résultats indiquent également des points potentiels d'amélioration, notamment à la lumière des résultats de programmes similaires dans d'autres pays du Sahel.

Premièrement, le paquet de mesures productives mis en œuvre au Tchad était plus léger et ne contenait pas les mesures psychosociales mises en œuvre dans les autres pays du Programme de Protection Sociale Adaptative au Sahel (PPSAS). Ainsi, des impacts sur certaines dimensions du bien-être psychologique et de la cohésion sociale pourraient potentiellement être renforcés par l'intégration de mesures psychosociales dans le programme (Bossuroy et al., 2022). Cela pourrait être particulièrement pertinent si l'expansion du programme cible des contextes où les populations déplacées sont nombreuses.

Deuxièmement, des questions se posent sur les modalités potentielles d'extension du programme dans des nouvelles régions, en particulier dans les régions les plus affectées par la fragilité. Au niveau international, certains résultats, par exemple en Afghanistan, au Niger, ou en RDC, montrent de forts impacts de programmes d'inclusion économique sur le bien-être économique dans des contextes fragiles et avec des populations déplacées (e.g. Bedoya et al., 2023). Toutefois, des résultats au Burkina Faso, au Yémen ou en Côte d'Ivoire sont plus mitigés, avec des effets plus forts sur l'épargne que sur les investissements (e.g. Marguerie et Premand, 2023 ; Bossuroy et al., 2024). D'un point de vue plus général, ces résultats posent donc des questions sur la manière d'optimiser le contenu et la mise en œuvre des paquets d'inclusion productive dans des contextes à forte insécurité et pour les populations vulnérables exposées aux déplacements forcés.

VI. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alderman, Harold, and Ruslan Yemtsov. 2014. “How Can Safety Nets Contribute to Economic Growth?” *World Bank Economic Review* 28 (1): 1–20.
- Balboni, Clare, Oriana Bandiera, Robin Burgess, Maitreesh Ghatak, and Anton Heil, 2023. “Why Do People Stay Poor?” *The Quarterly Journal of Economics*, Oxford University Press, vol. 137(2), pages 785-844.
- Banerjee, Abhijit V., Esther Duflo, Nathanael Goldberg, Dean Karlan, Robert Osei, William Pariente, Jeremy Shapiro, Bram Thuysbaert, and Christopher Udry. 2015. “A Multi-faceted Program Causes Lasting Progress for the Very Poor: Evidence from Six Countries.” *Science*, 348(6236): 772-788.
- Banerjee, Abhijit, Esther Duflo, and Garima Sharma. 2021. “Long-Term Effects of the Targeting the Ultra Poor Program.” *American Economic Review: Insights*; American Economic Association, vol. 3(4), pages 471-486, December.
- Bandiera, Oriana, Robin Burgess, Narayan Das, Selim Gulesci, Imran Rasul, and Munshi Sulaiman. 2017. “Labor Markets and Poverty in Village Economies.” *The Quarterly Journal of Economics* 132 (2): 811–70.
- Banque Mondiale, 2023, Sub-Saharan Macro Poverty Outlook, Country-by-country Analysis and Projections for the Developing World. https://www.worldbank.org/en/publication/macro-poverty-outlook/mpo_ssa
- Bastagli, Francesca, Jessica Hagen-Zanker, Luke Harman, Valentina Barca, Georgina Sturge, and Tanja Schmidt. 2019. “The Impact of Cash Transfers: A Review of the Evidence from Low- and Middle-Income Countries.” *Journal of Social Policy* 48 (3): 569–94.
- Bedoya, Guadalupe, Aidan Coville, Johannes Haushofer, Mohammad Isaqzadeh, and Jeremy P. Shapiro. 2019. “No Household Left Behind: Afghanistan Targeting the Ultra Poor Impact Evaluation,” NBER Working Papers, no. 25981.
- Bossuroy, Thomas; Goldstein, Markus; Karimou, Bassirou; Karlan, Dean; Kazianga, Harounan; Parienté, William; Premand, Patrick; Udry, Chris; Thomas, Catherine; Vaillant, Julia; Wright, Kelsey. 2022. “Impact des mesures d’inclusion productive dans les filets sociaux adaptatifs au Niger”, Washington DC : Banque Mondiale
- Bossuroy, Thomas; Goldstein, Markus; Karimou, Bassirou; Karlan, Dean; Kazianga, Harounan; Parienté, William; Premand, Patrick; Udry, Chris; Thomas, Catherine; Vaillant, Julia; Wright, Kelsey. 2022. «Tackling Psychosocial and capital constraints to alleviate poverty», *Nature*.
- Bossuroy, Thomas; Karlan, Dean; Kazianga, Harounan; Parienté, William; Premand, Patrick; Udry, Chris; Vaillant, Julia; Wright, Kelsey. 2024. “Impact des mesures d’inclusion productive du Programme Burkin Naong Sa ya au Burkina Faso.”, Washington DC : Banque Mondiale
- Della Guardia, Anne; Lake, Mill; Schnitzer, Pascale. “Selective inclusion in cash transfer programs: Unintended consequences for social cohesion”. *World Development*, Vol (157).
- Marguerie, Alicia; Premand, Patrick. 2023. Savings Facilitation or Capital Injection? Impacts and Spillovers of Livelihood Interventions in Post-Conflict Côte d’Ivoire. Policy Research Working Papers; 10563.

© 2024 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/la Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Site web: www.worldbank.org

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque mondiale, de ses Administrateurs, ou des gouvernements qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou incohérences qui pourraient apparaître dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation ou du défaut d'utilisation des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentées dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement qu'elle reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n'implique, ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. Parce que la Banque mondiale encourage la diffusion de son savoir, le présent ouvrage peut être reproduit, en intégralité ou en partie, à des fins non commerciales, dès lors que sa paternité est pleinement reconnue.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, s'adresser à World Bank Publications, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; télécopie : 202-522-2625 ; courriel : pubrights@worldbank.org.

Remerciements

Le Programme de Protection Social Adaptative au Sahel, [PPSAS](#), est un fonds fiduciaire multi-bailleurs géré par la Banque mondiale. Il vise à renforcer les systèmes de protection sociale adaptative dans le Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) afin d'améliorer la résilience des ménages et des communautés pauvres et vulnérables face aux impacts du changement climatique.

Le programme est appuyé par l'Allemagne, le Danemark, la France et le Royaume-Uni.